

COMMUNE DE JOURGNAC
87800

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2024/13**

Séance du 05 avril 2024

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-quatre, le 05 avril à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de Jourgnac, dûment convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis THOMASSON, maire.

En exercice :	14
Présents :	11
Représentés :	3
Votants :	14
Exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	00
Abstention :	00

Présents : M. Francis THOMASSON, Mme Marie-Pascale FRUGIER, M. Pascal GAYOU, Mme Anne-Sophie UIJTTEWAAL, M. Stéphane FAROUT, M. Alain MAURIN, Mme Marie-Laure LAVERGNE, M. Gaëtan GOUMILLOUX, M. Laurent BLANCHER, Mme Magalie FAUCHER, M. Robert DESBORDES.

Absents excusés : M. Michel RENAULT (a donné pouvoir à M. Alain MAURIN), Mme Sabine LOTTE (a donné pouvoir à Mme Marie-Pascale FRUGIER), Mme Elodie CHOQUET (a donné pouvoir à M. Francis THOMASSON),

Mme Marie-Pascale FRUGIER a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : SUBVENTION AU COLLEGE D'ISLE POUR LE PROJET
CHORALES SCOLAIRES.**

Monsieur le Maire présente une demande de subvention émanant du Collège d'Isle pour un projet de spectacle de Chorales scolaires de l'Académie de Limoges « la mécanique du chœur » organisé au Zénith de Limoges les 30 et 31 mai 2024.

Une dizaine d'enfants de la commune sont concernés par ce projet.

Monsieur le Maire propose de répondre favorablement à cette demande par l'attribution d'une subvention d'un montant de 100 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'attribuer au collège d'Isle une subvention de 100 € pour le projet des chorales scolaires de l'Académie de Limoges.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune.

Fait et délibéré à Jourgnac, le 5 avril 2024.
Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Francis THOMASSON

Acte rendu exécutoire après envoi en
Préfecture le : 11/04/2024
Publication le : 11/04/2024

